

APPEL À PROJET



Exploitation des casiers gourmands,
les Halles de Laval

Une nouvelle opportunité pour les entrepreneurs de l'alimentaire

Laval Mayenne Aménagements lance un appel à projet entrepreneurial pour l'exploitation de casiers alimentaires réfrigérés (froid positif) et connectés implantés au cœur des Halles de Laval, place du 11-novembre.

Ce dispositif innovant permettra de proposer une offre alimentaire accessible en libre-service, complémentaire aux commerces existants et adaptée aux nouveaux modes de consommation.

L'objectif : identifier un opérateur en capacité de proposer une offre alimentaire qualitative, structurée et durable, en cohérence avec l'environnement des Halles.

36
casiers réfrigérés

3 modules
de 12 casiers

Borne connectée
paiement & gestion

Un emplacement stratégique

Le dispositif sera implanté en plein cœur du centre-ville de Laval, rue de Strasbourg.

L'emplacement bénéficie :

- d'un flux piéton important
- d'un environnement commerçant dynamique
- d'une forte fréquentation quotidienne
- d'un espace abrité et facilement accessible de 6h à 22h pour les clients, à toute heure pour l'exploitant. (horaire client modulable selon projet)
- d'un accès facilité pour l'exploitant (en voiture ou en camion) grâce à des places de livraison à proximité, permettant un réapprovisionnement et une maintenance aisés.

APPEL À PROJET



Exploitation des casiers gourmands,
les Halles de Laval

Les casiers permettent la distribution automatisée de produits alimentaires.

Ils sont adaptés notamment pour :

- plats préparés
- produits traiteur
- pâtisseries
- produits locaux
- paniers repas
- offres snacking
- concepts food innovants.

Les dimensions des casiers permettent l'accueil de produits alimentaires conditionnés, avec un volume adapté à des plats préparés ou produits traiteur.

Volume utile 60 litres

Passage de portes : H203 mm x L426 mm Profondeur 565 mm

La borne connectée permet :

- paiement dématérialisé
- multi-achats
- gestion des promotions
- gestion des stocks
- programme de fidélité
- pilotage à distance des ventes.

Ce dispositif permet de développer différents modèles :

- food locker
- click & collect
- distribution autonome
- mini marché alimentaire automatisé.

APPEL À PROJET



Exploitation des casiers gourmands,
les Halles de Laval



LE CONCEPT ATTENDU

LMA recherche **un opérateur unique** capable d'imaginer un concept food attractif et durable.

L'exploitant pourra :

- exploiter directement les casiers
- proposer certains casiers à d'autres producteurs ou commerçants
- développer une offre multi-marque ou multi-producteurs
- créer un concept food innovant.
- un concept en lien avec les commerçants des Halles serait apprécié

Exemples de concepts possibles :

- corner producteurs locaux
- cuisine prête à emporter ou à confectionner
- distributeur d'épicerie
- sélection food artisanale

Conditions d'exploitation	Convention d'Occupation Temporaire – 1 an renouvelable
Loyer	600 € HT / mois (charges comprises)
Dépôt de garantie	1 mois de loyer
Charges non incluses	Nettoyage intérieur et extérieur des casiers, fonctionnement
Charges incluses	Électricité, ménage sol, taxe foncière, gestionnaire des Halles, internet, logiciel de fonctionnement

Calendrier

Date limite de candidature : 1 juin 2026

Sélection du projet : été 2026

Mise en service : été 2026

Profil recherché

Cet appel à projet s'adresse notamment à :

- traiteurs
- restaurateurs
- entrepreneurs food
- startups foodtech
- producteurs locaux
- opérateurs de distribution alimentaire.

Dépôt des candidatures

Les dossiers devront être transmis avant le **1 juin** à l'adresse suivante :

claire.warot@hallesdelaval.fr

CONDITIONS DE PROCEDURE ET DE SELECTION

1. Procédure de sélection

Le présent appel à projet vise à identifier un opérateur capable d'exploiter les casiers gourmands au sein des Halles de Laval. La procédure se déroulera en plusieurs étapes :

- Publication de l'appel à projet
- Réception des candidatures
- Analyse des dossiers
- Audition éventuelle des candidats préselectionnés
- Choix du lauréat
- Signature de la convention d'occupation

Laval Mayenne Aménagements se réserve la possibilité de solliciter des compléments d'information auprès des candidats si nécessaire.

2. Calendrier prévisionnel

Publication de l'appel à projet → mai 2026

visite possible jusqu'au 26 mai 2026

Date limite de dépôt des candidatures → 1 juin 2026

Analyse des dossiers → juin 2026

Audition des candidats (si nécessaire) → juin 2026

Choix du lauréat → juin 2026

Signature de la convention → été 2026

Mise en service prévisionnelle → été 2026

3. Visite du site

Les porteurs de projet qui le souhaitent peuvent solliciter une visite du site et du dispositif des casiers gourmands avant le dépôt de leur candidature.

Cette visite permettra notamment de :

- découvrir l'emplacement des casiers au sein des Halles de Laval
- comprendre le fonctionnement du dispositif
- échanger sur les modalités d'exploitation.

Les demandes de visite devront être adressées à : Claire WAROT, capitaine des Halles de Laval à claire.warot@hallesdelaval.fr

Les visites seront organisées sur rendez-vous, avant le 26 mai.

4. Audition des candidats

À l'issue de l'analyse des dossiers, les candidats pourront être invités à présenter leur projet lors d'une audition devant un comité de sélection (élus, mission commerce, LMA,...). Cette audition permettra notamment de :

- préciser le concept proposé
- présenter l'organisation opérationnelle
- échanger sur le modèle économique
- répondre aux questions du jury.

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, présenter leur projet sous forme de support de présentation (5 à 10 minutes)

5. Critères de sélection

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

- Qualité du concept
- Originalité et pertinence du projet, fiabilité de l'organisation proposée
- Adéquation avec le site et les Halles de Laval
- Viabilité économique & cohérence du modèle économique
- Capacité à assurer une exploitation durable et à gérer une activité autonome
- Expérience du candidat
- Expérience dans la restauration, l'alimentaire ou le commerce
- Organisation de l'exploitation
- Gestion des approvisionnements et des DLC
- Partenariats avec les commerçants des Halles, des producteurs ou commerçants locaux
- Contribution à la dynamique des Halles.

6. Réserve de l'organisateur

Laval Mayenne Aménagements se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à projet, de demander des ajustements au projet du candidat retenu et la possibilité d'organiser une phase de discussion avec les candidats présélectionnés.